



REGLEMENT DE L'AUTOMNAL DES HAUTES ALPES 05 (2023)

Le règlement de l'Automnal des Hautes Alpes 05 est valable pour les trois courses suivantes :

- _ K25 L'Automnal
- _ K12 Le Trail de Notre Dame des Neiges
- _ KV du Prorel

1. L'ORGANISATION

L'Automnal 05 est organisé et créé par le TEAM HIGH TRAIL BRIANCON, association loi 1901 inscrite au JO du 23 mars 2019 annonce N°41.

Le team High Trail Briançon est situé aux 8 chemin de la tour 05100 BRIANCON.

L'Association a pour objectif de créer des événements sportifs écoresponsables, et de sensibiliser les sportifs sur la fragilité des milieux montagnards et de son écosystème

2. ENVIRONNEMENT

L'Automnal 05 est une course éco responsable qui passe dans des milieux naturels sensibles. En effet l'épreuve traverse plusieurs réserves naturelles un œil attentif et bienveillant sera porté sur les divers zones traversées.

Ainsi il sera donc totalement interdit de jeter tout déchet hors des zones de ravitaillements.

Des sanctions lourdes seront prises en cas de jets de déchets avérés (voir tableau des sanctions).

Il sera aussi complètement interdit aux coureurs de couper les sentiers ou de sortir du balisage des courses, des sanctions seront prises le cas échéant.

3. PARCOURS ET DATES

L'Automnal 05 se déroulera le **Samedi 07 et dimanche 08 octobre 2023** et l'ensemble des épreuves se dérouleront en semi-autonomie.

Les épreuves se dérouleront dans un temps limité avec des barrières horaires (voir rubrique barrières horaires).

L'Automnal 05 propose trois parcours :

_ L'Automnal 05 le départ et l'arrivée se feront depuis Puy Saint Pierre il mesura + ou – 25Km pour 2000m+

_ Les Canaux le départ et l'arrivée se feront depuis Puy Saint Pierre il mesura + ou – 12Km pour 750m+

_ Le Kv du Prorel le départ est donné depuis Puy Saint Pierre et arrivera au MT Prorel 3.3Km et 1000m+

Les parcours se feront en grande partie sur sentier type PR et GR montagnaux, en cas de hors sentier un balisage resserré sera mis en place.

L'organisation se réserve le droit de changer les parcours en cas de mauvais temps ou suite à une demande administrative.

4. METEO PARCOURS DE REPLI

En cas de mauvaise météo l'organisation prévoit plusieurs parcours de repli et se réserve en cas de très mauvaise météo de pouvoir stopper, ou annuler l'évènement. Dans le cas où le parcours de repli serait choisi les coureurs seront informés via, la page FB : Automnal des Hautes Alpes 05 il appartiendra donc à chaque coureur de consulter et de s'informer via le site internet et la page FB.

5. PARTICIPATION

_ L'Automnal 05 est ouvert aux femmes et hommes de toute nationalité née en 2004 ou avant.

_ Les Canaux est ouvert aux femmes et hommes de toute nationalité née en 2004 ou avant.

Les catégories d'âge sont consultables sur le site FFA.

6. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Afin de préserver l'environnement traversé et de garder une ambiance familiale nous limitons le nombre de participant comme suit :

Il est à noter que nous nous réservons le droit de baisser le nombre d'inscrits en fonction de l'épidémie !

NOMBRE DE PARTICIPANTS		
	NOMBRES DE DOSSARDS	DOSSARDS ELITES
L'Automnal	100	5
Trail de N-D des Neiges	100	5
Le KV	49	5

ATTENTION une fois le nombre de dossard atteint aucun autre dossard ne sera distribué.

7. DROITS D'INSCRIPTIONS

	Tarifs Jusqu'au 15 aout 2023 minuit	Tarifs Jusqu'au 06 octobre 2023 minuit	Sur Place dans la limite des dossards disponible
L'Automnal	25eur	31eur	36 eur
Trail de N-D des Neiges	14eur	18 eur	21 eur
Le Kv (le Samedi)	10eur	15 eur	16 eur
Challenge KV+ ND Des Neiges	22eur	30eur	36eur
Challenge KV + L'Automnal	32eur	43eur	51eur

INSCRIPTIONS CLUBS ET GROUPE : des promos peuvent être faites appeler le 06 76 34 86 71

Est compris dans le prix : Le dossard, l'accès aux ravitaillements, le chrono et le classement, le cadeau de finisher

Les inscriptions sur place seront possibles sous réserve des places disponibles !

L'organisation se garde le droit de faire à tout moment de faire des offres commerciales.

8. RETRAIT DES DOSSARDS

IMPORTANT : Le dossard ne sera remis qu'aux coureurs inscrits sous présentations d'une pièce d'identité après contrôle du matériel obligatoire.

Le retrait des dossards se fera à partir du Samedi 07 octobre 2023 à 13h et Dimanche matin à partir de 7h à Pra Long

Le dossard est strictement privé il est donc formellement interdit d'échanger ou céder un dossard. En cas d'infraction constatée, les personnes concernées seront disqualifiées et exclues définitivement des Épreuves de L'Automnal 05.

9. PROGRAMME

JOURS	HEURES	ACTIVITES
SAMEDI 15	13h-15h	Retrait des dossards à Pra Long (intermédiaire de Puy Saint Pierre)
	16h00	Départ du KV
DIMANCHE 16	7h00	Retrait des dossards L'Automnal et du Trail de N-D des Neiges
	7h50	briefing
	8h	Départ L'Automnal
	8h20	briefing
	08h30	Départ du Trail de N-D des Neiges
	10h30	Ouverture de la buvette et du Snack
	12h	Remise des prix

Attention selon les conditions météorologique les horaires peuvent changer !

10. MODIFICATIONS DE DISTANCES ET DON DE DOSSARDS

Les modifications de distances sont possibles jusqu'aux 01 octobre 2023, dans la limite des dossards disponibles (**attention aucun remboursement**).

Le don de dossard à un autre coureur est possible mais attention l'organisation devra être au courant au minimum avant le 06 octobre 2023 par mail team-high-trail-briancon@hotmail.com et après réponse.

11. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- Pour très mauvaise météo **aucun remboursement**.
- Pour blessure aucun remboursement, mais la possibilité d'être réinscrit gratuitement sur la **même** distance l'année prochaine (2022).

12. INSCRIPTIONS ÉLITE

Les inscriptions Elites se feront sur demande dans la limite des dossards gratuits attribués selon la cote ITRA :

HOMME	800 pt GRATUIT
	750pt (-50%)
FEMME	675 pt GRATUIT
	650 pt (-50%)

Pour les élites écrire à team-high-trail-briancon@hotmail.com

Les coureurs mineurs au jour de la course doivent envoyer par email team-high-trail-briancon@hotmail.com une autorisation parentale originale datée et signée par le représentant légal, libellée ainsi : Je soussigné(e) Nom - Prénom, père, mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles), autorise l'enfant Nom - Prénom à participer à l'Automnal 05 2023, ayant pris connaissance et validant le règlement de course et la politique de confidentialité consultable sur le site internet de l'évènement

Certificat médical, un certificat valable au jour de la course ou une licence FFA en cours de validité sera demandé à l'inscription ou au jour de la course.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

13. CLASSEMENT ET RECOMPENSE

Un classement type Scratch sera réalisé.

L'organisation se garde le droit d'instaurer un système de primes aux vainqueurs. Des récompenses seront attribuées aux trois premiers hommes et femme du classement général.

14. EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

L'équipement obligatoire devra être porté sur soi tout le long de l'épreuve sans quoi le concurrent s'exposera à des peines de pénalité.

De plus nous rappelons que l'ensemble des épreuves de l'Automnal 05 se déroulent en montagne dans des conditions météorologiques changeantes.

Chaque traileur attestera avoir son matériel obligatoire au départ des courses !

L'Automnal K25, et Le Trail de N-D des Neiges MATERIEL OBLIGATOIRE

1	Réserve d'eau de 0.75l
2	Réserve alimentaire
3	Couverture de survie
4	Une veste type Gore Tex
5	Téléphone en état de marche
6	Gobelet personnel
7	Sifflet

Seconde liste de matériel pouvant devenir obligatoire selon les conditions météorologiques donc à avoir dans votre valise si demandée, Un control du matériel obligatoire sera effectué le jour du retrait des dossards et de façon inopiné sur le parcours.

MATERIEL POUVANT DEVENIR OBLIGATOIRE

1	Pantalon long , bonnet et gants
2	Maillot manche longue
3	Bonnet
4	Buff
5	Gants et lunette de soleil

Battons : Les Battons sont autorisés sauf sur certaines zones qui seront signalés.

15.RAVITAILLEMENTS

L'emplacement des ravitaillements est amène de changer mais le nombre restera le même.

RAVITAILLEMENTS	
1	Arrivée et départ <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, jambon, gruyère, chocolat, fruits secs, banane, orange</i>
2	Chantemerle <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, jambon, gruyère, chocolat, fruits secs, banane, orange</i>
3	Col du Prorel <i>Eau plate, eau gazeuse, coca</i>

Assistance : Elle est autorisée sur les zones de ravitaillements (100m) uniquement.

16.SANCTIONS OU PENALITES

SANCTIONS OU PENALITES				
1	Echange de dossard ELIMINATION		8	Manque 2 matériels obligatoires 60min de pénalité
2	Jets délibéré de déchets ELIMINATION		9	Manque 3 matériels obligatoires ELIMINATION
3	Jets non intentionnel de déchets 30min de pénalité		10	Comportement injurieux ELIMINATION
4	Non-respect du Balisage 1 fois 30min de pénalité		11	Non-assistance à personne en danger ELIMINATION
5	Non-respect du Balisage 2 fois 60min de pénalité		12	Assistance hors zone de ravitaillement 30min de pénalité
6	Non-respect du Balisage 3 fois ELIMINATION		13	Non pointage à une zone de control 2h de pénalité
7	Manque 1 matériel obligatoire 15 min de pénalié			

Tout manquement au présent règlement et à ceux cités en référence fait l'objet d'une sanction à l'encontre du coureur.

Si plusieurs

manquements sont constatés, les sanctions sont cumulées.

La sanction est notifiée par le jury au coureur dans un délai de 30 minutes après son arrivée.

Le classement final de l'épreuve prend en compte le cumul « temps de course + pénalité(s) » du coureur.

17.SECOURS ET SECURITE

Les secours sont l'affaire de tous et toutes ainsi si un coureur ne se sent pas bien vous devez lui porter secours, avvertir le PC course et les secours. Pour rappel le PAS : **P** Protégé, **A** Alerté, **S** Secourir.

Contrôle : Chaque coureur doit porter son dossard sur la poitrine ou le ventre afin qu'il soit visible en permanence et en totalité pendant toute la course.

Des contrôles (pointages) sont effectués durant l'épreuve afin d'assurer le suivi des coureurs et d'assurer les conditions de régularité de course.

Les coureurs doivent se soumettre obligatoirement à ces contrôles en se présentant, dossard visible, aux contrôleurs et en suivant leurs instructions.

Abandon: Pour éviter toute recherche inutile, tout coureur a l'obligation de signaler son abandon le plus tôt possible, à un poste de contrôle ou directement par téléphone au PC course. Suite à son abandon, le coureur dont

l'état de santé ne nécessite pas d'être évacué doit regagner au plus vite et par ses propres moyens à Puy Saint Pierre.

18. BARRIÈRES HORAIRES DE L'ÉCOLO TRAIL DE L'IZOARD :

L'Automnal est une course à effectuer en un temps limité 6h de course pour rallier Puy Saint Pierre.

Des barrières horaires (heure limite de passage) sont prévues sur certains points de contrôles du parcours, sur la base d'un départ 8h :

L'Automnal K27 BARRIÈRES HORAIRES	
7.8Km point d'altitude 2200:	9h45 (soit 1h45 de course) après quoi les coureurs seront réorienter sur le Trail de N-D des Neiges
Sous le Mont Prorel:	12h50 (soit 5h de course) après l'accès au Pic Prorel sera fermé et les coureurs auront une pénalité de 1h

Le K14 est une course à effectuer en un temps limite de 4h00. Pas de barrières horaires intermédiaires départ 8h30 :

ATTENTION L'ORGANISATION SE GARDE LE DROIT DE CHANGER CES BARRIÈRES HORAIRES

19. ASSURANCES

Assurance responsabilité civile : l'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des coureurs.

Assurance individuelle accident : chaque coureur doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation en France. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.

20. JURY

Le jury est composé du président du Team High Trail Briançon, du directeur de course et de toutes personnes choisies pour ses compétences par le président du THTB et le directeur de course.

Il est habilité à statuer, dans un délai compatible avec les impératifs de la course, sur toutes les réclamations formulées durant l'épreuve.

Il peut être amené à prendre des décisions concernant le report ou l'annulation de la course au regard de l'évolution des conditions météorologiques ou de tout autre phénomène pouvant mettre en péril l'intégrité des participants, secouristes et/ou bénévoles-organisateur. Ses décisions sont sans appel.

Le jury applique les sanctions prévues au présent règlement lorsque lui est rapportée l'infraction d'un coureur.

21.DROIT A L'IMAGES

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image dans le cadre de la promotion de la course.

22.PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES

A l'occasion de votre inscription de L'Automnal des Hautes Alpes 05, Team High Trail Briançon récolte des données personnelles à des fins de gestion des inscriptions.

Les données récoltées sont les suivantes : nom, prénom, nationalité, date de naissance, sexe, téléphone, adresse email, adresse, nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence.

Cette récolte de données se justifie par la nécessité d'identifier individuellement chaque participant et de pouvoir le contacter par quelque moyen que ce soit afin de lui transmettre toute information utile à sa venue sur l'évènement ou nécessaire à sa sécurité; également par la nécessité d'identifier une personne joignable en cas de problème.

Les traitements associés à ces données sont les suivants :

Gestion des inscriptions

Envoi de newsletters en lien avec l'organisation et la sécurité de l'évènement (obligatoire pour tous les concurrents durant l'année de l'évènement)

Envoi d'emails marketing pour le compte des partenaires (facultatifs)

Conception des dossards

Suivi chronométrique pendant l'évènement.

Mise en place d'animations avec les partenaires commerciaux.

Seuls les membres habilités par le bureau du Team High Trail Briançon ont accès à ces données : il s'agit des membres du Comité d'Organisation de l'Automnal 05 ainsi que tout prestataire qui, par sa compétence et / ou sa prestation, est nécessaire à l'organisation de l'Automnal 05. Il s'agit notamment de (liste non exhaustive) :

La société pour la réalisation des dossards

L'International Trail Running Association pour la publication des classements et l'obtention des points ITRA nécessaires pour l'inscription à certaines courses.

La gestion du chronométrage et la publication des résultats

Ces données sont conservées pendant 10 ans, durée légale de conservation du certificat médical (imposé par la Fédération Française d'athlétisme). Au-delà des 10 ans, ne sont conservées que les données suivantes pour maintenir les classements : nom, prénom, sexe, date de naissance, nationalité.

Gestion des emails :

L'inscription à l'une des courses de l'Automnal 05 entraîne l'acceptation de la réception de certains emails techniques (confirmation d'inscription, validation ou refus de certificat médical, ...) ainsi que d'emails d'information envoyé par l'organisation de l'Automnal 05 durant l'année d'inscription uniquement (la dernière newsletter envoyée est celle annonçant les informations des courses de l'année suivante). Ces emails sont obligatoires car ils sont nécessaires à la sécurité du coureur et lui donne toutes les informations nécessaires liées à sa participation.

Au moment de l'inscription, tout coureur peut gérer les informations suivantes :

- Adhésion ou non aux newsletters envoyées par notre partenaire de gestion des inscriptions.
- Adhésion ou non aux newsletters envoyés par les partenaires et transmissions de certaines informations à ces partenaires (nom, prénom, adresse email et numéro de dossard) dans le cadre d'animations réalisées pour l'Automnal 05.

Inscriptions des mineurs :

Tout coureur mineur au jour de la course doit fournir une attestation parentale, datée et signée par le représentant légal, pour valider son inscription. Le libellé doit être le suivant : « Je soussigné(e) Nom - Prénom, père, mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles), autorise l'enfant Nom - Prénom à participer l'Automnal 05 2022, ayant pris connaissance et validant le règlement de course et la politique de confidentialité consultable sur le site internet de l'évènement".

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos Données Personnelles, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Team High Trail de Briançon par courrier électronique à l'adresse team-high-trail-briancon@hotmail.com .

Toute demande sera traitée dans les plus brefs délais avec un temps maximum de 2 mois. Le THTB se réserve le droit, en cas de doute raisonnable, de demander une pièce d'identité pour valider la demande d'accès, modification ou suppression de données.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr>).

Notre politique de confidentialité est susceptible d'évoluer pour répondre aux obligations légales ou en améliorer son contenu afin de vous informer toujours mieux du traitement des données. Toute mise à jour sera faite sur la page politique de confidentialité et le règlement de course.